



Synthèse des résultats des évaluations du Programme Opérationnel Provence- Alpes-Côte d'Azur 2014-2020

(CCI : 2014FR16M00P013)

Version du 19 décembre 2022

Contenu

1.	Aperçu des travaux d'évaluation	2
2.	Constats par axe prioritaire en lien avec les indicateurs de résultat et de réalisation	3
3.	Conclusions générales.....	7
4.	Annexe : Évaluations relatives au PO concerné	9

Ce document est basé sur le modèle fourni par l'unité Évaluation de la DG Regio et la traduction et l'interprétation effectuées par l'ANCT. Ce document a comme objectif de servir à réaliser une synthèse des résultats des évaluation menées à bien dans le cadre de la programmation 2014-2020 pour les soumettre à la Commission européenne conformément à l'article 114 du RPDC.

1. Aperçu des travaux d'évaluation

L'objectif du **plan d'évaluation**¹ du Programme Opérationnel FEDER FSE Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2014-2020 était de mesurer la performance du PO au regard de l'atteinte de ses objectifs. Dans ce but, **5 évaluations ont eu lieu pendant la période de programmation**.

Tout d'abord, **deux évaluations de mise en œuvre à mi-parcours**, une pour chaque fonds, ont été menées à bien entre 2016 et 2018, avec comme objectif l'optimisation de la performance du PO dans l'optique de débloquer la réserve de performance et de contribuer à mettre en œuvre une organisation efficace, lisible et sécurisée du PO.

Par la suite, **deux évaluations d'impact**, une pour chaque fonds, ont été menées entre 2021 et 2022, avec comme objectif d'analyser les impacts du programme sur le territoire. À cette fin, pour chaque fonds, l'évaluation a porté sur l'axe prioritaire du fonds dont le poids financier était le plus important et qui présentait un enjeu majeur pour l'AG dont il était particulièrement important de connaître l'impact sur les territoires. Dans le cas du FEDER, l'évaluation a porté sur les **instruments financiers** (Axe 1 OT3), qui étaient une nouveauté dans la période 2014-2020, et que l'AG souhaitait reconduire voire réélaborer pour 2021-2027. Pour le FSE, l'évaluation a porté sur la **formation professionnelle continue** (Axe 5 OT10), qui représente plus de 80% des fonds FSE du programme, et qui allait également être reconduite pour la prochaine période.

Enfin, une **évaluation d'efficacité** couvrant tous les axes prioritaires (sauf axes CRII, REACT EU, et AT) des programmes FEDER-FSE et POIA, dont la Région est Autorité de gestion, a débuté en 2022 avec comme objectif de mesurer la contribution des programmes à l'atteinte des changements et des objectifs attendus pour chaque axe prioritaire concerné. Cette évaluation devrait s'achever au premier trimestre 2023.

Toutes les évaluations sont soumises pour validation au Comité de suivi et publiées sur le site *l'Europe s'engage en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur*.

Le budget consacré à l'ensemble de ces phases est de 661 619 €.

Une mise à jour du présent document sera soumise dès que l'évaluation en cours de finalisation aura été clôturée et les documents publiés sur le site.

¹ Version initiale du plan d'évaluation validé lors du Comité de Suivi du 4 Décembre 2015, mis à jour le 23 décembre 2016 et le 25 juin 2019.

2. Constats par axe prioritaire en lien avec les indicateurs de résultat et de réalisation

Sont listées dans le tableau ci-dessous les principaux constats par axe prioritaire des évaluations inscrites dans le plan d'évaluation du PO FEDER / FSE de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. À ce jour, les principaux constats pour l'évaluation d'efficacité sont manquants car cette évaluation n'est pas encore achevée.

Axe prioritaire	PI	Constats de l'évaluation et commentaires (le cas échéant)	Indicateurs de réalisation liés ²	Indicateurs de résultats liés ³	Mesures prises s'il y a lieu	Référence de l'évaluation
AP1 AP2 AP3 AP4 AP5	Toutes PI FEDER FSE	En cours	Tous	Tous	-	PO FEDER-FSE-POIA-01-Efficacité
AP1	OT3 PI3a PI3d	L'outil financier de co-investissement en capital est jugé pertinent et très utile pour le territoire régional. Il répond à un réel besoin de financement des entreprises qui font appel prioritairement à cet outil perçu comme un instrument incontournable en région pour intervenir en capital et notamment en amorçage ; l'outil est également perçu comme garant d'un label permettant d'appuyer la qualité des projets auprès des autres co-investisseurs.	Tous	Tous	-	PO FEDER-FSE-FEDER 02-Impact
		L'intervention en co-investissement en capital a des effets et impacts positifs sur l'écosystème du financement et le comportement des acteurs de	Tous	Tous	-	

² Quand le constat de l'évaluation ou le commentaire ne sont pas liés à des indicateurs de réalisation spécifiques mais plutôt à la priorité d'investissement en général, il est indiqué « tous ».

³ Quand le constat de l'évaluation ou le commentaire ne sont pas liés à des indicateurs de résultat spécifiques mais plutôt à la priorité d'investissement en général, il est indiqué « tous ».

		l'investissement sur le territoire régional, ainsi que sur la trajectoire de développement des entreprises.				
		L'outil de garantie a permis de débloquent des financements utiles pour le développement des bénéficiaires et ont permis de réaliser les projets souhaités.	Tous	Tous	-	
		La correspondance entre le portefeuille d'entreprises soutenues et les priorités stratégiques régionales font de l'outil de garantie un outil moins stratégique et non pertinent dans une ambition de différenciation et d'appui à la transformation du territoire.	Tous	Tous	Constat pris en considération dans le cadre des réflexions sur la mise en œuvre d'instruments financiers pour la programmation 2021-2027 afin d'y répondre	
		Interrogations sur le caractère déterminant de la garantie sur l'obtention des prêts : l'étude n'a pas détecté d'effet incitatif particulier pour l'outil de garantie mis en œuvre dans le cadre du programme opérationnel régional (pas de valeur ajoutée de l'outil par rapport à d'autres outils de garantie de prêts).	Tous	Tous	Constat pris en considération dans le cadre des réflexions sur la mise en œuvre d'instruments financiers pour la programmation 2021-2027 afin d'y répondre	
		Interrogations sur l'effet levier : l'évaluation n'a pas permis d'identifier un véritable effet déclencheur de l'outil de garantie proposé par le programme sur d'autres financements.	Tous	Tous	Constat pris en considération dans le cadre des réflexions sur la mise en œuvre d'instruments financiers pour la programmation 2021-2027 afin d'y répondre	
AP1 AP2 AP3 AP4	Toutes PI FEDER	Démarrage rapide avec projets structurants : fonctions d'animation identifiées, calendrier d'AAP ⁴ , dossiers structurants priorités.	Tous	Tous	Révision du programme sur les priorités en situation de blocage (et révision de certaines cibles d'indicateurs).	PO FEDER- FSE- FEDER 06- MEO

⁴ AAP = Appel à projets/propositions.

AP1 AP2 AP3 AP4	Toutes PI FEDER	Procédures de gestion de qualité mais des délais à améliorer : AAP permettant une lisibilité pour porteurs, transparence des procédures de sélection avec critères de performance. Clarification nécessaire du périmètre des AAP ; meilleure prise en compte nécessaire du cadre de performance dans l'engagement.	Tous	Tous	Clarification des AAP pour une cohérence plus forte du périmètre des projets	
AP5	PI10iii	La formation a un effet bénéfique sur : - le taux d'emploi des formés à 18 mois, - prioritairement pour les bas niveaux de qualification, - la dynamique formative des formés est associée à un léger "mieux-être", - le taux d'emploi des formés montre une meilleure résistance aux effets de la crise sanitaire.	Tous	Tous	Poursuite en 21-27 de la formation notamment des publics défavorisés et des moins qualifiés (niveau CAP et infra V)	PO FEDER-FSE- FSE 04-Impact
		La formation certifiante est associée à un plus fort taux d'emploi à court et moyen terme et la formation qualifiante révèle son efficacité à 18 mois.	Tous	Tous	Poursuite de l'investissement dans la formation et dans l'assurance de la validation de cette dernière	
		Les sortants du PRF ⁵ ont un emploi plus stable que les personnes du groupe témoin. La part des emplois à temps complet des sortants du PRF est supérieure à celle du groupe témoin.	Tous	Tous	-	
AP5	PI10iii	Une dynamique de programmation satisfaisante (communication multicanale, appels à proposition annuels, choix sélectif des projets).	Tous	Tous	Mise en place d'un calendrier prévisionnel des AAP	PO FEDER-FSE- FSE 07-MEO

⁵ PRF = Plan Régional de Formation.

	PI10iii	Des projets contribuant aux changements attendus (opérations structurantes par le montant et le nombre de participants).	Tous	Tous	Amélioration de l'outillage des porteurs et des procédures de gestion	
	PI10iii	Des procédures de gestion présentes mais des efforts à porter sur le contrôle des opérations.	Tous	Tous	Amélioration et renforcement du système de suivi des indicateurs et du cadre de performance	

3. Conclusions générales

Les **évaluations de mise en œuvre à mi-parcours** des PO FEDER FSE et POIA ont été menées sur la même période, par des prestataires différents, afin de capitaliser sur ce travail et de permettre l'appropriation et la priorisation des conclusions et recommandations à l'échelle de l'Autorité de gestion (ci-après AG). Ces évaluations ont constaté des problèmes propres à toute nouvelle AG (mise en place de nouveaux outils informatiques et procédures, sous-estimations des effectifs, changement d'Autorité de certification, intégration des exigences clés pour la Commission, comme la gestion des indicateurs et des Options de Coûts Simplifiés, grandes nouveautés de la période 2014-2020), ainsi que les exigences de programmation et de certification afin d'éviter le risque de dégagement d'office. Sur la base des conclusions des évaluations, plusieurs plans d'action ont été mis en place par l'AG permettant de sécuriser la programmation et une réflexion en vue de la révision à mi-parcours, dans l'optique de débloquer la réserve de performance, a été menée.

En particulier, les deux évaluations FEDER et FSE, ont souligné le **bon avancement dans la programmation des fonds** dû, entre autres, à l'utilisation des appels à projets/propositions (AAP) avec une date fixée pour la soumission des demandes d'aide, permettant la **sélection des dossiers structurants pour le territoire et cohérents avec la stratégie du PO**. Dans les deux cas, la visibilité et la lisibilité des outils d'animation et de communication, sont des points à améliorer, même si les bénéficiaires qui les ont utilisés sont plutôt satisfaits. Dans le cas du FSE, la mauvaise image de ce fonds qu'ont certains porteurs de projets, notamment en raison des mauvaises expériences dans la période de programmation 2007-2013, dans laquelle la Région n'était pas AG, a été identifiée comme une difficulté supplémentaire.

Les **évaluations d'impact** ont permis de mettre en évidence les réalisations concrètes de la programmation et l'impact du co-financement européen sur le territoire régional, qu'il s'agisse des instruments financiers (FEDER) et de la formation professionnelle continue (FSE).

Dans le cas des **instruments financiers**, l'évaluation d'impact a permis de mettre en exergue **l'adéquation des outils mis à disposition avec les besoins de financement des entreprises du territoire et la réalisation de leurs projets**.

Concernant l'outil financier de **co-investissement en capital**, l'évaluation conclut à 5 recommandations : pérenniser l'outil pour la prochaine programmation ; envisager l'augmentation du ticket d'intervention de l'outil sur quelques dossiers d'entreprises très capitalistiques ; travailler au renforcement des modalités de suivi des dossiers de co-investissement ; faciliter le suivi des impacts de l'intervention par l'AG ; et renforcer la visibilité de l'intermédiaire financier parmi les bénéficiaires.

Concernant l'outil de **garantie**, l'évaluation recommande de renforcer l'articulation entre les bénéficiaires et les opérations stratégiques d'intérêt régional afin d'adosser l'outil sur les orientations politiques de la Région en matière de financement des entreprises et d'identifier les possibilités de conditionner davantage la garantie à des investissements liés à des objectifs de transition écologique ou d'adaptation au changement climatique. L'évaluation met également en avant la difficulté d'affiner le lien entre l'attribution de la garantie et les différents financements issus de cette garantie.

Dans le cas de la **formation professionnelle continue**, l'évaluation a permis de conclure que l'effet-levier du FSE sur **les parcours professionnels des personnes ayant suivi une formation professionnelle est bien réel et observable 18 mois après la fin de la formation**. Enfin, l'évaluation a montré aussi, qu'à la date de l'enquête en janvier 2021, **la formation apparaissait comme jouant un rôle protecteur face à la crise économique, sociale et sanitaire de la COVID** : le taux d'emploi baisse deux fois moins pour les personnes ayant suivi une formation que pour le groupe témoin et il reste, quoi qu'il en soit, supérieur à celui du groupe témoin (+12 points).

L'évaluation a conclu à deux recommandations intéressantes pour l'AG : maintenir un panel large de formations certifiantes et qualifiantes, d'une part, et poursuivre la formation des personnes les moins qualifiées, d'autre part. À noter que les résultats de cette évaluation d'impact ont, de plus, été présentés à Pôle Emploi lors d'une réunion qui a regroupé une soixantaine de participants, ceci démontrant le grand intérêt partagé par les services de l'État pour cette évaluation.

Dans les deux cas, les **recommandations et conclusions ont été prises en compte dans la préparation de la période 2021 2027**, les deux thèmes ayant été reconduits dans le nouveau programme.

En ce qui concerne **l'évaluation d'efficacité**, les travaux sont en cours et s'achèveront durant le premier trimestre 2023. Une mise à jour du présent document sera faite en conséquence.

De manière globale, **l'AG a tiré plusieurs constats de l'expérience de ces évaluations**.

Le fait de coupler les évaluations de mise en œuvre à la révision à mi-parcours du programme est jugé pertinent car cela a permis d'avoir un retour extérieur sur l'avancée du programme et de disposer de recommandations concrètes ; ainsi que de légitimer l'intérêt d'avoir un suivi plus poussé des indicateurs du cadre de performance. Concernant les évaluations d'impact, le fait de les avoir ciblés sur l'axe le plus doté financièrement a permis de rendre compte de l'impact des fonds sur ces thématiques et d'avoir des recommandations ciblées.

Le **budget dédié à ces évaluations est jugé important** au regard des attentes. En effet, l'AG a constaté que les livrables finaux des évaluations ne reflétaient pas le travail d'analyse qui avait été effectué lors de l'évaluation, et les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes.

Bien que le travail d'évaluation ait été externalisé, la **mobilisation de ressources humaines** dédiées au suivi de ce travail est loin d'être négligeable. La faible qualité rédactionnelle des rapports a nécessité un important travail de relecture et de correction, de même que le système de gouvernance utilisé, avec des COPILs⁶ et COTECHs⁷, est devenu parfois chronophage et sans valeur ajoutée.

Le point faible de toutes les évaluations a été la réutilisation et la communication des résultats, souvent par manque d'un livrable adapté aux besoins propres à ces objectifs ou d'une culture de l'évaluation des politiques publiques chez les publics cibles de ces résultats (en dehors des équipes impliquées). Par ailleurs, l'AG souhaiterait favoriser l'intégration des conclusions des évaluations au processus de décision régionale, et pour ce faire, réfléchir au renforcement de l'aspect collégial des évaluations.

Ainsi, la réflexion de l'AG en vue de la réalisation du prochain plan d'évaluation 2021-2027 prendra en compte ces éléments.

⁶ COPIL = Comité de pilotage ; cette instance réunit plus largement les parties prenantes de l'intervention - différentes directions de la Région (dont les directions en charge de la gestion du PO, les directions opérationnelles concernées par les thématiques objets de l'évaluation ainsi que l'Inspection Générale Audits et Évaluation (IGAE)) - et a pour missions : participer aux réunions de restitution des livrables et donner un avis sur les livrables transmis par le prestataire.

⁷ COTECH = Comité technique ou Secrétariat technique de la mission ; cette instance réunit les personnes en charge du suivi technique de l'évaluation au sein des directions en charge de la gestion du PO et a pour mission : assurer la coordination entre les parties prenantes de l'évaluation, effectuer un premier niveau de réception, d'analyse et de validation des livrables, et garantir le bon déroulement de la prestation (temporalité, cadrage des priorités, transmission des documents, suivi du marché).

4. Annexe : Évaluations relatives au PO concerné

Sont listées dans le tableau ci-dessous toutes les évaluations inscrites dans le plan d'évaluation du PO FEDER / FSE de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur par dates décroissantes de publication. Pour rappel, l'évaluation d'efficacité est une évaluation commune au PO FEDER / FSE et au Programme Opérationnel Interrégional du Massif des Alpes (POIA).

Référence de l'évaluation	Brève description des mesures/interventions évaluations	Titre	Fonds(s) concerné(s) par l'évaluation.	Objectif Thématique	Lien vers le rapport	Année de finalisation	Commentaires (partage de bonnes pratiques sur le fond ou sur la forme / écueils à éviter) – FACULTATIF
PO-FEDER-FSE-POIA-01-Efficacité	Évaluation de l'efficacité de chaque axe prioritaire (sauf axes CRII, REACT EU, AT) : mesurer la contribution des programmes à l'atteinte des changements et des objectifs attendus	Évaluation de l'efficacité du Programme Opérationnel FEDER FSE de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et du Programme Opérationnel Interrégional des Alpes 2014-2020	FEDER FSE POIA- FEDER	PO FEDER FSE : OT1/ OT3/ OT2/ OT4/ OT6/ OT8/ OT9/ OT10 POIA : OT6/ OT3/ OT5	Travaux d'évaluation en cours.	2023	
PO FEDER-FSE-FEDER-02-Impact	Mener une évaluation d'impact exemplaire en termes de méthode portant sur l'axe prioritaire du programme dont le poids financier est le plus important : imputer à la mise en œuvre du fonds les effets observés sur les publics et territoires cibles	Évaluation d'impact de l'OT3 "Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises" du Programme Opérationnel FEDER-FSE de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2014-2020	FEDER	OT3	<i>En cours de publication sur le site dédié.</i>	2022	- Assistance à maîtrise d'ouvrage préalable dans le but d'élaborer un cahier des charges de qualité, de choisir en connaissance de cause la méthode adaptée pour conduire l'évaluation souhaitée et d'identifier les points de vigilances liés au pilotage de l'évaluation d'impact. - Instauration d'un point régulier tous les 15 jours

							entre le prestataire d'étude et un groupe restreint d'agents de l'AG impliqués sur les questions traitées dans l'évaluation.
PO FEDER-FSE -FSE-04- Impact	Analyse contrefactuelle comparant la situation professionnelle des formés du PRF, à celle d'un groupe témoin demandeurs d'emploi ayant des caractéristiques observables communes n'ayant pas suivi de formation	Évaluation d'impact du Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020 FEDER-FSE de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	FSE	OT10	https://www.calameo.com/read/00115743622ae24f19f74	2021	- Analyse effectuée à 6 mois et 18 mois à l'issue de la formation pour les participants sortis en 2018. - Enquête (téléphonique et mail) auprès des formés du PRF et du groupe témoin. Travail en partenariat avec Pôle Emploi.
PO FEDER-FSE FEDER-06- MEO	S'interroger sur la mise en œuvre du FEDER au regard des critères d'efficacité et d'efficience, repérer les bonnes pratiques, les dysfonctionnements, apporter des pistes d'amélioration opérationnelles	Évaluation de mise en œuvre du Fonds Européen de Développement Régional	FEDER	OT1 / OT3 / OT2 / OT4 / OT6 / OT8 / OT9 /	https://www.calameo.com/read/001157436c69124aeef6b	2018	- Conduite d'entretiens avec les gestionnaires, les partenaires et des porteurs de projets. - Des groupes de travail avec les parties prenantes.
PO FEDER-FSE FSE-07-MEO	S'interroger sur la mise en œuvre du FSE au regard des critères d'efficacité et d'efficience, repérer les bonnes pratiques, les dysfonctionnements, apporter des pistes d'amélioration opérationnelles	Évaluation de mise en œuvre du Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020 FEDER-FSE de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	FSE	OT10	https://www.calameo.com/read/00115743687d8bf936589	2018	- Conduite d'entretiens avec les acteurs internes et les partenaires associés à la programmation. - Réalisation d'une enquête qualitative auprès de porteurs. - Animation des groupes de travail avec les gestionnaires.